

**PASS VACCINAL  
ET PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES**



LA CAUSERIE ILLUSTRÉE DU CERCLE GAREN

MARS 2022

**ENTRÉE LIBRE**

## **LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MEURTHE-ET-MOSELLE DEUX LIEUX CHARGÉS D'HISTOIRE : L'HOTEL DE LA MONNAIE ET LE DOMAINE DU SAPIN**

PAR HÉLÈNE SAY-BARBÉY, CONSERVATEUR GÉNÉRAL DU PATRIMOINE DIRECTRICE DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET PHILIPPE WERNERT

Hôtel de la monnaie



L'hôtel de la Monnaie est édifié par l'architecte Germain Boffrand vers 1721. L'atelier de fabrication monétaire de la Lorraine y fonctionne jusqu'au rattachement du duché à la France.

Le bâtiment reçoit alors des affectations diverses : un tribunal, une prison, l'école religieuse Saint-Léopold, mais surtout, à partir de 1795, les archives départementales. Les XIXe et XXe siècles, au fur et à mesure de l'expansion du volume des archives, les voient s'étendre sur l'ensemble des locaux. Ceux-ci ne suffisant pas, de nouvelles constructions sont réalisées, dont notamment, en 1978, une nouvelle aile en bordure de la rue Gustave-Simon et un sous-sol sous la cour.

Le site atteint néanmoins sa saturation et la décision est prise d'un déménagement.

Après différentes recherches infructueuses, c'est le site du domaine du Sapin, celui de l'ancienne école normale d'instituteurs qui est choisi. À l'issue d'un concours pour le projet de « Centre des mémoires », l'architecte Daniel Rubin est retenu comme maître d'œuvre des travaux de construction neuve et de restructuration. Les archives départementales quittent la rue de la Monnaie en 2021 et intègrent le nouvel ensemble.

Le centre des Mémoires - Département de Meurthe- et Moselle - M-A Juillet



**SOUS RÉSERVE DES PRESCRIPTIONS SANITAIRES**

**MARDI 8 MARS 2022 • 18H30 & MERCREDI 16 MARS 2022 • 20H30**

**M.J.C. Pichon • 7 bd du Recteur Senn • Nancy • Durée : 1h15**

06 67 31 78 46 - contact@cerclégaren.fr - http://cerclégaren.fr - https://facebook Cercle Garen

**GROUPE D'ACTION ET DE RÉFLEXION SUR L'ÉCOLE DE NANCY**

**Cercle Garen • BP 70438 • 54001 NANCY CEDEX**

Cotisations Solo 25€ - Duo 40€ - Par chèque à l'ordre du Cercle Garen à l'adresse ci-dessus ou à déposer lors des causeries.